

perte de chance milieu scolaire

Par **heythere105**, le 15/01/2019 à 22:23

bonjour,

Mon professeur à la fac m'as annoncé qu'il ya avait un rendu qu'il ne corrigera pas pour le semestre car il a du retard avec une autre classe (alors qu'il avait annoncé des semaines à l'avance que cet note comptera pour le semestre et serai la dernière du semestre) or je comptais sur la note de ce rendu pour augmenter ma moyenne et rattraper mon semestre afin que je puisse accéder à une école nationale supérieure d'arts appliqués. Ainis ma moyenne actuel sans cette note ne me permettra sans doute pas d'accéder à cette école.

peut-on considérer ce cas comme une perte de chance et considérer que c'est le devoir du professeur de comptabiliser ce rendu étant donné qu'il avait affirmé par le passé qu'il le corrigera ?

merci infiniment